

riode hivernale. Ce qui revient à dire finalement, que l'énergie sera surtout produite en période estivale, a priori le moment où l'éclairage, le chauffage et la consommation d'électricité sont au plus bas, et le tourisme au plus haut.

Face aux inquiétudes, la société cherche à rassurer les acteurs locaux.

Pour nous il n'est pas du tout question de détruire la rivière. On pense qu'avec différentes mesures adaptées on peut concilier les différents usages. La première serait d'augmenter le débit réservé sur l'été, la deuxième tout simplement, c'est imaginable d'arrêter l'activité de la centrale sur la journée en période estivale » société Élément

Le bureau d'étude Élément Green dit vouloir intégrer son projet et non priver les utilisateurs de la rivière. Sauf que d'un point de vue écologique, on ne peut pas faire plus néfaste que de faire varier les débits. Mais bon, passons. Au-delà du Guil, c'est bien le concept même de développement de ces microcentrales qui suscite les débats et représente une menace écologique constante.

Une catastrophe pour l'écosystème

« C'est une catastrophe, un désastre environnemental. Un barrage en béton fragmente les écosystèmes Il bouleverse les milieux, bouleverse les régimes des rivières, il bloque les sédiments, forme des barrières toujours infranchissables pour les poissons. De plus l'installation est soumise ici dans le Queyras à la surchauffe et au gel. C'est vraiment dramatique sur le plan écologique. » témoigne Bernard Fanti Président de la fédération de pêche des Hautes Alpes.

Questionné par Daniel Gremillet, sénateur des Vosges, à propos de la pico et micro-hydroélectricité, L'OFB (Office Français de la Biodiversité) répond en amenant un certain nombre d'éléments :

« Elle représente environ 1250 centrales (soit environ 50% des installations) pour



une production de l'ordre de 1,1TWh (soit 2% de la production totale d'hydroélectricité et 0,2% de la production d'électricité). (...) Le maintien actuel de la plupart des petits aménagements n'est possible que grâce à des tarifs de rachat garantis ou à des compléments de rémunération, au-delà des prix du marché, ou à des subventions publiques à l'investissement.

« Si l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français est une nécessité, la promotion indifférenciée de la « petite hydroélectricité » n'est pas souhaitable compte tenu de son coût plus élevé, de son bénéfice moins important pour le système électrique et de son impact environnemental disproportionné »

« L'intensité des impacts n'est pas proportionnelle à la puissance installée : une installation de très faible puissance peut court-circuiter un tronçon de plusieurs kilomètres de cours d'eau ou constituer une barrière totale à la circulation des poissons. »

Source: Office Française de la Biodiversité

En plein paradoxe humain

On se retrouve donc propulsé en plein paradoxe humain. L'Homme veut protéger la nature, mais aussi l'utiliser pour subvenir à ses besoins. Ce qui pose la question de l'énergie pour l'Homme.

Notre population s'est multipliée par un facteur mille depuis le début des hommes. Mais en plus de cela, la consommation unitaire d'énergie par individu a été multipliée par un facteur 10 à 20.

Comment faire pour subvenir à nos besoins sans bafouer nos écosystèmes et terrains de jeu ?

On peut donc comprendre l'intérêt que lui porte la municipalité. De leur point de vue, le projet représente une source d'énergie et de financement « vert ». Mais ce n'est visiblement pas un argument audible sur le cas du Guil, où l'enjeu environnemental, touristique et patrimonial pèse de manière évidente en défaveur du projet. Les combes du Guil représentent un site exceptionnel, qui draine une population touristique qui est sans aucun doute sous-estimée ici. Comme le rappelle Michel Baudry, Président du CDCK Hautes-Alpes et porteur du « contre-projet » « Le patrimoine environnemental est d'ailleurs ici complété par la richesse architecturale du Château Queyras, classé monument historique, surplombant la combe, et le point de vue depuis la rivière en offre une vision unique. Sans parler de l'image iconique du Château, associée à une grande part des visuels de communication du Queyras. » Autant de questions posées par ce type de projets dont on connaît les effets délétères.

Arrêter les énergies fossiles oui, mais en contrepartie, détruire des éco systèmes entiers et des parcours naturels convoités par la faune locale et l'activité touristique qui affluent sur les berges et dans les contres ? Non, on parle de transition écologique (et nous y souscrivons tous) mais jamais nous n'évoquons réduction de consommation. Jamais nous ne parlons de changement de mentalité qui nous mène tout droit à ce genre de siphons qui aspirent nos terrains de jeu... A suivre. ■